

Education

En septembre 1973, les deux pays ont conclu un accord bilatéral portant sur la création d'un programme d'échanges. Depuis, plus de cent cinquante étudiants canadiens ont fait un stage d'études de deux ans en Chine, et un plus grand nombre encore d'étudiants chinois sont venus apprendre le français ou l'anglais au Canada. Les deux pays ont également procédé à des échanges de professeurs d'université et, au cours des six dernières années, des professeurs canadiens de français et d'anglais (langues secondes) ont été affectés pour de brèves périodes en Chine.

Par suite de changements politiques, la Chine attribue maintenant davantage d'importance à l'actualisation des compétences dans le domaine des sciences et de la technologie et elle envoie un grand nombre d'enseignants et de chercheurs se perfectionner à l'étranger. En juin 1979, une entente est conclue avec le ministère chinois de l'Éducation concernant l'inscription de chercheurs chinois dans des universités canadiennes. (Aux termes de cet accord, "chercheur" désigne une personne poursuivant des recherches ou des études à des fins autres que celle d'obtenir un diplôme universitaire). En collaboration avec les autorités provinciales responsables de l'éducation et d'autres organismes fédéraux et provinciaux, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada est chargé de